

Les Reptiles et Amphibiens

© David Neau - Charente Nature



Observation et comptage

- **Les lézards et les serpents** ont été recherchés le long des haies, sur les talus et les chemins ainsi que le long des lisières, de préférence orientés sud-est, en matinée (soleil levant) et par beau temps, afin de repérer les individus en thermorégulation. Les prospections ont été réalisées par maraudage et de façon opportuniste à chaque visite d'un territoire.
- Pour **les Anoures** (grenouilles, crapauds et assimilés), des écoutes nocturnes ont été menées pour entendre les chants nuptiaux des mâles depuis des points d'eau. Des observations directes des individus et la recherche des pontes ont aussi permis de les recenser.
- Concernant **les Urodèles** (salamandre et tritons), les recherches ont été effectuées à vue et de nuit, à l'aide de lampes, dans les milieux aquatiques. L'identification des larves par capture à l'épuisette a également permis de compléter les inventaires.

Une grande richesse sur le territoire...

Sur le territoire de GrandAngoulême, 11 espèces de reptiles ont été observés, dont 8 sont protégées et considérées comme remarquables, ainsi que 16 espèces d'amphibiens, dont 7 protégées et remarquables.

En moyenne, chaque commune abrite environ **4 espèces de reptiles**, avec des communes, comme La Couronne, qui peuvent en compter jusqu'à 8.

«11 espèces de reptiles et 16 espèces d'amphibiens sur le GrandAngoulême»

Cette diversité varie en raison de la discrétion des espèces et des différences dans les efforts d'observation. Concernant **les amphibiens**, la moyenne est de 8 espèces par commune, **le double des reptiles** ! Cela montre que l'attractivité des milieux naturels de l'agglomération pour ces espèces se maintient, qu'il s'agisse des milieux forestiers ou aquatiques.

... elle est pourtant fortement menacée !

La destruction des espaces naturels, les pollutions et l'urbanisation du territoire, impactent les milieux de vie et la capacité des reptiles et amphibiens à se déplacer. La préservation de la variété des habitats est donc indispensable pour le maintien des populations. Il est aussi important de mentionner que parmi les espèces observées, **certaines sont exotiques envahissantes**. Par exemple, les animaux de compagnie exotiques, comme la Trachémyde écrite (ou Tortue de Floride) et la Tortue grecque, peuvent parfois s'échapper ou être relâchés dans la nature, ce qui peut influencer la faune locale. Un reptile à ventouse, semblable à un gecko, a même été signalé sur le plateau d'Angoulême en 2022.

Toutes les espèces observées sur GrandAngoulême sont précisées ici **Annexe du rapport de l'Atlas**



Focus sur les reptiles !

- Parmi les reptiles, **le Lézard des murailles** est le plus commun, présent dans presque toutes les communes, tout comme **la Couleuvre verte et jaune**, observée sur l'ensemble de l'agglomération.
- En revanche, **la Vipère aspic** et **la Couleuvre vipérine** sont plus rares, à l'image du **Lézard à deux raies** qui est plus localisé, notamment en pelouses calcaires.

Le Lézard à deux raies



Le Lézard des murailles



- Notons aussi la présence de **la Cistude d'Europe**, la seule tortue sauvage de Nouvelle Aquitaine, que l'on trouve dans les pièces d'eau de l'agglomération à La Couronne, Dirac et Soyaux notamment, ainsi qu'aux extrêmes nord et sud du territoire, à Vindelle et Voulgézac. Toutefois, il n'y a pas de population viable.



La Couleuvre d'Esculape

Ce grand serpent brun, plus foncé sur le dos que sur le ventre, fréquente essentiellement les bois, les lisières, les coteaux rocheux et les prairies. Sa capacité à **monter dans les arbres** lui permet de se nourrir d'oiseaux, d'œufs, de micromammifères et de lézards. Active de jour, d'avril à octobre, la couleuvre d'Esculape peut aussi être vue au crépuscule en été. **Malheureusement, elle est souvent victime du trafic routier en raison de sa lenteur.**



Focus sur les amphibiens !

- Parmi les amphibiens, des espèces comme **le Triton palmé**, **la Salamandre tachetée** et **la Grenouille verte** sont fréquemment observées.
- Certaines, comme **le Crapaud épineux**, se retrouvent même au cœur des villes, mais subissent les conséquences du trafic routier.
- Plusieurs populations **d'Alyte accoucheur** sont également présentes dans des zones urbaines, notamment au Jardin Vert sur Angoulême, tandis que **le Crapaud calamite**, fait partie des plus rares. Cette espèce pionnière préfère les milieux incultes comme les anciennes carrières de La Couronne.

Zone de sympatrie

Notons que GrandAngoulême présente la particularité d'être une zone de sympatrie, c'est-à-dire une zone de contact pour 2 espèces proches mais de répartition différente, **la Rainette verte**, commune au nord, et **la Rainette méridionale**, plus au sud.



La Rainette verte



L'Alyte accoucheur

La Rainette méridionale

Cette grenouille, peu exigeante en matière de milieux aquatiques pour sa reproduction, se trouve dans divers habitats, y compris les milieux dunaires, les clairières et même les centres villes.

La Rainette méridionale est arboricole, en effet les mâles chantent accrochés à la végétation près des points d'eau. Sa reproduction a lieu du printemps à l'été, après une hibernation au sol.

Bien que sa population se maintienne dans le sud-ouest de l'Espagne et le sud de la France, la Rainette méridionale fait face à des menaces telles que la destruction de son habitat et l'utilisation intensive de pesticides.

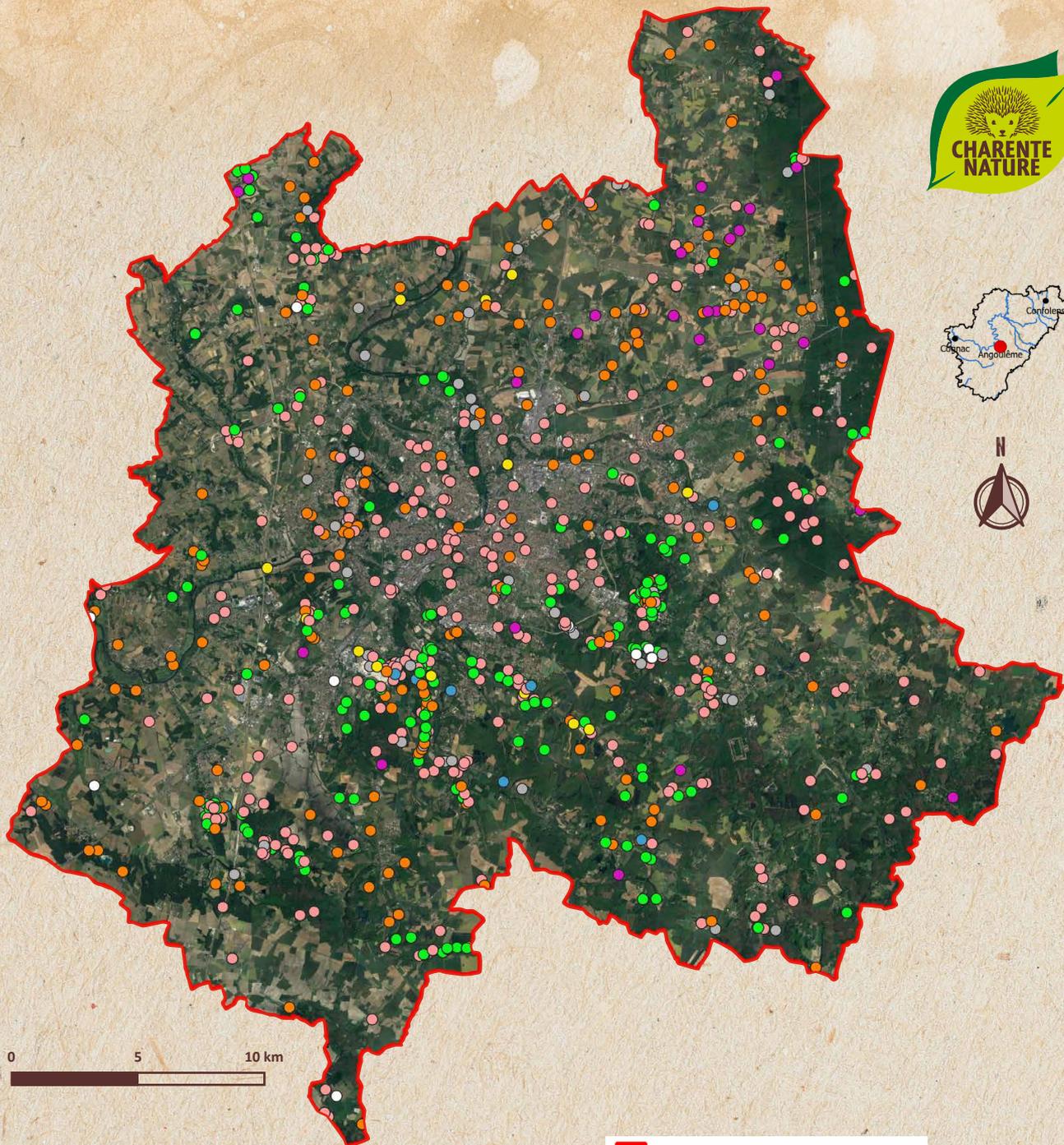


La Rainette méridionale

Espèce pionnière

Une espèce est dite pionnière si elle est l'une des premières à coloniser ou recoloniser un lieu.

Station d'espèces de Reptiles remarquables



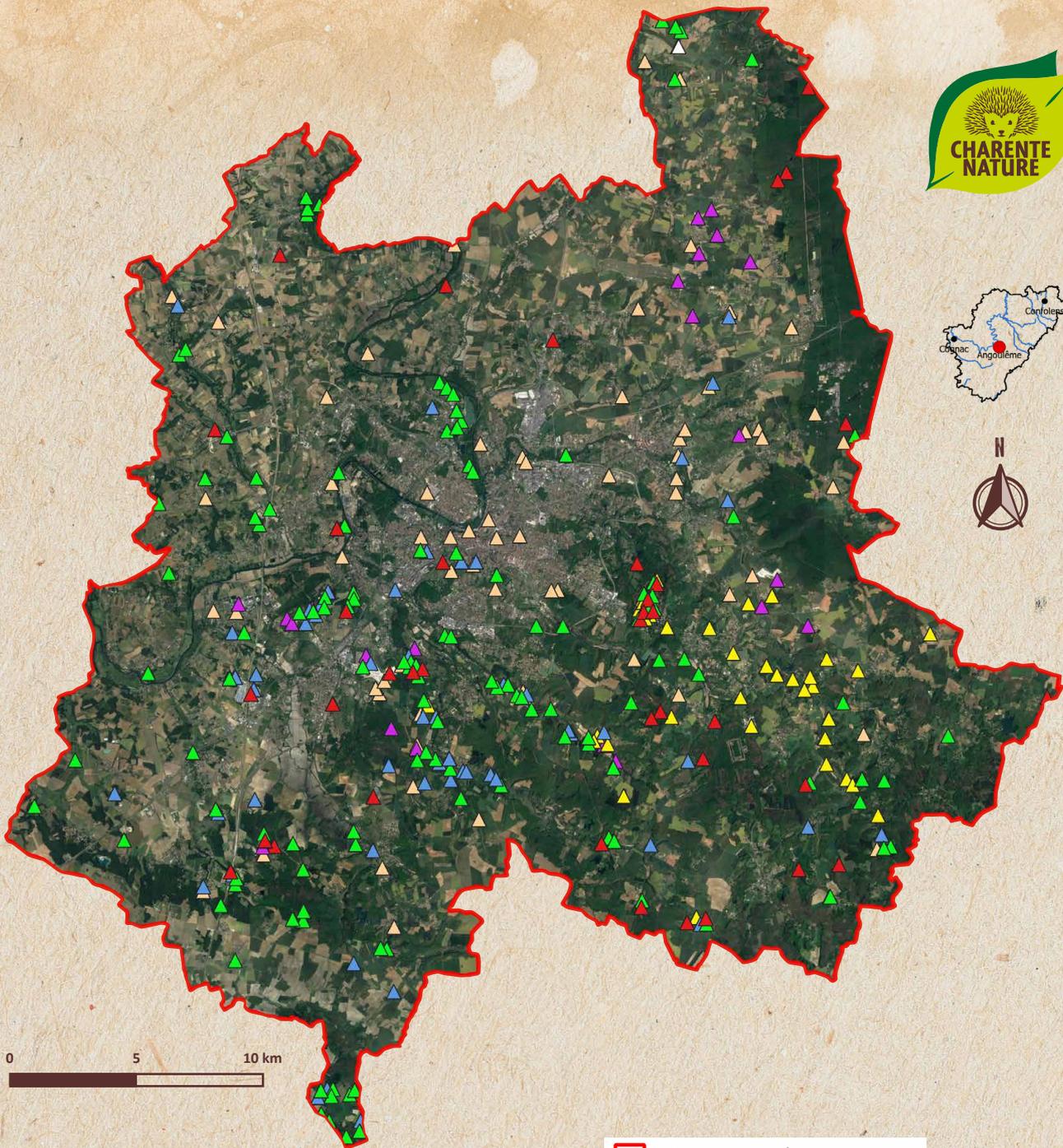
 Limite intercommunale

Reptiles remarquables

-  Cistude d'Europe
-  Couleuvre d'Esculape
-  Couleuvre helvétique
-  Couleuvre verte et jaune
-  Couleuvre vipérine
-  Lézard à deux raies (L. vert occidental)
-  Lézard des murailles
-  Vipère aspic

Réalisation : ©Charente Nature
16/10/2023 - Sources : Google Satellite

Station d'espèces de Amphibiens remarquables



-  Limite intercommunale
- Amphibiens remarquables**
-  Alyte accoucheur
 -  Crapaud calamite
 -  Grenouille agile
 -  Rainette méridionale
 -  Rainette verte
 -  Triton crêté
 -  Triton marbré

Liste et statuts des espèces

Reptiles remarquables du GrandAngoulême

CR	En danger critique
EN	En danger
VU	Vulnérable
NT	Quasi menacée
LC	Préoccupation mineure

Nom vernaculaire	Nom Scientifique	Liste Rouge Poitou-Charentes	Liste Rouge France Métropolitaine	Statut juridique	Directive Habitats
Cistude d'Europe	<i>Emys orbicularis</i>	NT	LC	Protégée	II & IV
Couleuvre d'Esculape	<i>Zamenis longissimus</i>	NT	LC	Protégée	IV
Couleuvre helvétique	<i>Natrix helvetica</i>	LC	LC	Protégée	-
Couleuvre verte et jaune	<i>Hierophis viridiflavus</i>	LC	LC	Protégée	IV
Couleuvre vipérine	<i>Natrix maura</i>	VU	NT	Protégée	-
Lézard à deux raies (L. vert occidental)	<i>Lacerta bilineata</i>	LC	LC	Protégée	IV
Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	LC	LC	Protégée	IV
Vipère aspic	<i>Vipera aspis</i>	VU	LC	Protégée	-

Amphibiens remarquables du GrandAngoulême

Nom vernaculaire	Nom Scientifique	Liste Rouge Poitou-Charentes	Liste Rouge France Métropolitaine	Statut juridique	Directive Habitats
Alyte accoucheur	<i>Alytes obstetricans</i>	NT	LC	Protégée	IV
Crapaud calamite	<i>Epidalea calamita</i>	NT	LC	Protégée	IV
Grenouille agile	<i>Rana dalmatina</i>	LC	LC	Protégée	IV
Rainette méridionale	<i>Hyla meridionalis</i>	LC	LC	Protégée	IV
Rainette verte	<i>Hyla arborea</i>	NT	NT	Protégée	IV
Triton crêté	<i>Triturus cristatus</i>	NT	NT	Protégée	II & IV
Triton marbré	<i>Triturus marmoratus</i>	NT	NT	Protégée	IV